

Alors voici les chiffres qui vont expliquer notre vie dans les mois à venir. Car si on est ensemble 45 fois milliardaires, on n'est pas milliardaires égal...



Un outil du Carrefour de savoirs sur les finances publiques

# Pour comprendre le budget du gouvernement du Québec 2000-2001

**L**e budget du gouvernement, c'est beaucoup de chiffres, mais ça peut se comprendre et ça vaut la peine. Nous avons réuni dans ce document quelques éléments pour analyser le budget du gouvernement du Québec de cette année. Parmi les questions qu'on peut se poser: À qui ce budget profite-t-il principalement? Est-ce que ce budget

réduit la pauvreté? Les écarts entre riches et pauvres? L'exclusion? Comment? Ce budget corrige-t-il des injustices? Comment? Crée-t-il des injustices? Comment? Nous fait-il avancer ou reculer comme société? Comment?

Voici une marche à suivre pour analyser le budget du Québec du 14 mars 2000.

**1.** Se rappeler du budget de l'an dernier et choisir sa paire de lunettes.

**Voici quelques extraits de** l'analyse faite alors (budget du 9 mars 1999) par le Carrefour de savoirs sur les finances publiques du point de vue de la lutte à la pauvreté.

« *Il n'y a rien dans le budget 1999-2000 qui annonce un quelconque souci de lutte directe contre la pauvreté. Les mesures annoncées visent à favoriser la croissance économique, à satisfaire l'opinion publique, les investisseurs et les créanciers du gouvernement. Elles supposent que la croissance économique va créer de l'emploi qui va sortir les gens de la pauvreté. La réalité est toute autre: la croissance économique s'accompagne de la croissance des écarts. Le budget va même contribuer à ça. En voici quelques exemples.*

**1.** La consultation à venir n'est pas sur les surplus, mais sur des scénarios de réduction d'impôt. **En diminuant les impôts, on va améliorer les revenus d'une partie de la population, mais pas les revenus de ceux et celles qui sont trop pauvres pour payer des impôts et qui ont par conséquent un besoin plus urgent que d'autres d'améliorer leurs revenus.**

**2.** On constate une approche de deux poids, deux mesures quant aux dépenses de programmes. Investissements importants du côté de la santé, conformément à l'opinion publique, **rien du côté d'une aide à l'emploi accrue ciblée au bas de l'échelle, un domaine moins populaire, mais une priorité si on veut que les gens les plus exclus s'en sortent.**

**3.** *Il n'y a pas de stratégies de création d'emplois pour les personnes à faible scolarité, ce qui est la situation prédominante parmi les personnes vivant la pauvreté. Il n'y a pas non plus de stratégies d'amélioration du support vers l'emploi et de la reconnaissance de l'activité des personnes en situation de chômage de longue durée. En fait alors qu'on a utilisé les surplus pour libérer les établissements de santé et d'éducation de certaines dettes, dans le cas d'Emploi Québec, on a imputé à l'année 1999-2000 les dépassements de l'année 1998-1999 (ce n'est pas dit dans le budget, mais c'est ce qui est arrivé, et les personnes qui fréquentent les centres locaux d'emploi vivent toutes sortes de tracasseries). En fait le gouvernement du Québec a diminué son support à Emploi Québec. Or sa participation touche principalement les chômeurs et chômeuses de longue durée et risque d'avoir pour conséquence d'accroître les écarts de traitement entre chômeurs de courte et de longue durée. Et du côté du ministère de la Solidarité sociale, au lieu de réutiliser les montants inemployés dans le budget 1998-1999 en raison de la diminution du nombre de prestataires (attention, ça ne veut pas dire que les gens sont moins pauvres, mais que leur situation tombe entre les cases, dans d'autres cases ou dans les marges incertaines de l'emploi précaire), on a retourné au Fonds consolidé de la province les montants restants.*

**4.** *Quant aux stratégies pour influencer l'économie entre autres dans la façon de prendre le virage de l'économie du savoir, elles poursuivent l'adaptation du Québec au contexte de la mondialisation des marchés, risquent de déshabituer les employeurs et investisseurs à contribuer aux finances publiques et au bien commun (congrès fiscaux, zone franche) et d'augmenter l'écart entre la partie de la population à même de prendre le virage technologique et celle qui ne l'est pas.*

**5.** *Il n'y a aucune annonce de stratégie de lutte à la pauvreté et aux écarts, ni de rapport de moyens pris par le gouvernement pour lutter contre la pauvreté. Il n'y a aucune réponse aux propositions faites par le Carrefour de savoirs sur les finances publiques en juin 1998 avec ses cahiers et en janvier 1999 avec sa liste pré-budgétaire (disponible sur demande).*

*Dans ce budget, il faut bien lire les années où vont les milliards réaffectés dans la santé et l'éducation. Comme a dit Claude, dans bien des cas, c'est «rien pour demain, tout est mis aujourd'hui pour hier». C'est un budget par en arrière, qui corrige l'année 1998-1999 avec des surplus dégagés en fin d'année. Ce n'est pas un budget par en avant. Par ailleurs, les choix faits du côté des milliards ont des impacts sur les cennes noires...»*





## Pourquoi lutter contre la pauvreté?

Parce que c'est injuste et inacceptable dans une société riche. Voyez par vous-mêmes le tableau ci-dessous établi par l'Institut de la statistique du Québec à partir des données du dernier recensement. Comment vous sentiriez-vous si vous étiez dans le cinquième le plus pauvre de la population, avec un revenu en dessous de ce qui est nécessaire pour couvrir vos besoins essentiels? Accepteriez-vous de vivre cette situation sans mot dire? Si vous étiez trop pauvre pour payer de l'impôt, comment réagiriez-vous au présent budget?

**Éliminer la pauvreté, c'est possible. Faisons-le et ça se fera!**

Les revenus de la population québécoise en 1996					
	du cinquième le plus pauvre au cinquième le plus riche				
Personnes seules	1	2	3	4	5
Revenu privé	1 448	3 925	8 114	21 648	47 857
Revenus de transfert	4 860	7 613	8 180	4 276	2 061
Revenu total	6 308	11 538	16 293	25 923	49 918
Impôt	35	527	1 604	5 192	14 067
Revenu disponible	6 273	11 011	14 689	20 731	35 851
Familles					
	1	2	3	4	5
Revenu privé	6 104	21 956	38 732	55 495	96 513
Revenus de transfert	10 046	8 674	6 073	5 066	4 143
Revenu total	16 151	30 630	44 805	60 561	100 656
Impôt	455	3 844	8 566	13 686	28 466
Revenu disponible	15 695	26 786	36 239	46 875	72 191
Ensemble des unités					
	1	2	3	4	5
Revenu privé	2 617	11 657	26 941	44 953	85 243
Revenus de transfert	7 034	8 453	6 420	5 204	4 443
Revenu total	9 651	20 111	33 361	50 157	89 686
Impôt	258	2 066	5 712	10 677	24 581
Revenu disponible	9 392	18 044	27 648	39 480	65 105

Alors qu'est-ce qui est plus utile ? Un dollar ajouté sur un revenu de 6 000\$ ou un dollar ajouté sur un revenu de 100 000\$? En plus un dollar vital est un dollar local. Un dollar superflu est un dollar fuyant.

Cet outil vous est offert par le Carrefour de savoirs sur les finances publiques, a/s CAPMO, 435 du Roi, Québec (Québec), G1K 2X1, et le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté, C.P. 1352 Terminus, Québec (Québec), G1K 7E5.

«Il faut rêver logique». Yvette Muise, Québec.

Le **Carrefour de savoirs sur les finances publiques** est un petit groupe de personnes en situation de pauvreté de Québec qui a été mis sur pied en 1998 par le Carrefour de pastorale en monde ouvrier pour engager un dialogue avec le ministre et le ministère des Finances suite à la visite de Bernard Landry au Parlement de la rue en décembre 1997. Ce dialogue «entre cennes noires et milliards» a permis de bons échanges. Les membres du Carrefour attendent maintenant des résultats. Pour les membres du Carrefour, une lutte efficace contre la pauvreté exige que le gouvernement prenne des mesures qui attaquent le problème de manière globale. En suite logique avec leur réflexion, ils appuient la démarche du **Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté** qui propose un tel projet à la société québécoise.

De son côté, le **Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté**, formé de 18 organisations québécoises majeures, a entrepris depuis l'hiver 1998 de faire avancer l'idée qu'on se donne au Québec une loi-cadre sur l'élimination de la pauvreté, une idée née elle aussi dans le sillage du Parlement de la rue. Plus de 150 000 personnes ont depuis signé la pétition *Éliminer la pauvreté, c'est possible et nous le voulons* et plus de 800 organisations ont donné leur appui à une telle idée, dont les villes de Québec, Trois-Rivières, Rimouski, Rouyn, Amqui, Louiseville, Cap-de-la-Madeleine. Suite à une importante consultation populaire auprès de milliers de personnes dont un grand nombre en situation de pauvreté, une proposition précise pour cette loi a pris forme. Le Collectif en terminera d'ici mai la mise au point avec son réseau. Après quoi il sera plus que temps de faire en sorte que cette proposition devienne une vraie loi.



Le Carrefour de savoirs et le Collectif vous invitent aujourd'hui à **apercevoir le présent budget avec les yeux des plus pauvres** et à **soutenir la démarche en cours pour une loi sur l'élimination de la pauvreté en lui apportant l'appui de votre organisation si ce n'est pas déjà fait de même qu'en signant et en faisant signer la pétition ci-jointe.**

En attendant que cette loi se concrétise, ils vous rappellent **des demandes urgentes portées par les groupes qui luttent contre la pauvreté** : la pleine indexation, rétroactive au 1 janvier 2000, des prestations d'aide sociale, l'abolition complète et immédiate de la coupure pour partage de logement, la gratuité des médicaments pour les personnes à l'aide sociale, la non récupération dans les allocations familiales québécoises de la bonification à la prestation fiscale pour enfants annoncée dans le récent budget fédéral, un barème plancher à l'aide sociale couvrant complètement les besoins essentiels, le respect des engagements du Parti québécois en matière d'habitation, des investissements massifs à Emploi-Québec pour l'aide aux personnes en chômage de longue durée ainsi que la hausse du salaire minimum.

Ils vous rappellent également **deux principes préconisés par Solidarité populaire Québec** :

- ▶ que les surplus budgétaires dans les finances publiques servent en priorité à l'amélioration des programmes sociaux, au réinvestissement dans les services publics et à la lutte contre la pauvreté;
- ▶ qu'il n'y ait pas de baisses d'impôt avant que de tels investissements soient faits à un niveau suffisant.

Pour informations : Christian Dubois et Vivian Labrie au (418) 525-0040. Courriel : [pauvrete@clic.net](mailto:pauvrete@clic.net). Pour obtenir la liste des publications du Carrefour de savoirs, demander Claude Goulet au même numéro. Voir aussi le site web du Collectif : [www.clic.net/~pauvrete](http://www.clic.net/~pauvrete).

## 2. Se mettre à l'esprit les chiffres de base.

Il est important de situer les milliards en question par rapport à l'ensemble de notre vie collective et aussi par rapport aux années précédentes. La colonne de gauche, présente quelques repères. Il est intéressant aussi de comparer ce qui était prévu et ce qui est vraiment arrivé. Le signe MM veut dire milliard et le signe M veut dire million.

Des chiffres de base pour situer les données du budget Données disponibles pour 1997	Les chiffres du budget		
	1998-1999	1999-2000	2000-2001
Population du Québec: 7,4 M personnes Population active: 3,7M personnes Emploi total: 3,2 M emplois Taux de chômage: 11,4% Produit intérieur brut: 185,3MM\$ PIB par habitant: 24 945\$ Revenu personnel: 157,9MM\$ Réparti comme suit: ▶ Intérêts, placements et revenus d'entreprises: 29,2MM\$ (18%) ▶ Rémunération des salariéEs: 99,8MM\$ (63%) ▶ Transferts: 28,8MM\$ (18%) (3811\$ per capita) Revenu disponible (après impôts et transferts): 117,3MM\$ Revenu disponible par habitant: 15 850\$ Prestataires d'aide sociale: 760 000 personnes Prestations accordées: 3,1MM\$ Prestation moyenne per capita: 4 013\$ (moyenne mensuelle par ménage: 559\$) Dépenses totales des administrations publiques en % du PIB: 48,7% Dépenses totales du gouvernement du Québec en % du PIB: 25,4%	<b>Prévu</b> (Réalisé, résultats préliminaires) <b>Revenus: 40,7MM\$ (45,7MM\$)</b> ▶ Directs: 34,6MM\$ (37,6MM\$) ▶ Transfert fédéral: 6,1MM\$ (8MM\$) <b>Dépenses: 41,8MM\$ (45,7MM\$)</b> ▶ Programmes: 35,4MM\$ (38,4MM\$) ▶ Service de la dette: 6,4MM\$ (7,3MM\$) <b>Solde: -1,1MM\$ (0\$)</b>  <b>Ce qui donne une variation de 5MM\$ en plus entre les prévisions de revenus et la réalité et de 3,9MM\$ en plus entre les prévisions de dépenses et la réalité.</b>	<b>Prévu</b> <b>Revenus: 45,2MM\$</b> ▶ Directs: 38,3MM\$ ▶ Transfert fédéral: 6,9MM\$ <b>Dépenses: 45,2MM\$</b> ▶ Programmes: 37,6MM\$ ▶ Service de la dette: 7,6MM\$ <b>Solde: 0\$</b>	<b>Prévu</b> <b>Revenus:</b> ▶ Directs: ▶ Transfert fédéral: <b>Dépenses:</b> ▶ Programmes: ▶ Service de la dette: <b>Solde:</b>

**3.** Voir maintenant à quoi ressemblent les mesures annoncées.

<b>Les mesures annoncées</b>			
<b>Ce sur quoi le budget a de l'impact</b>	<b>Que disait-on l'autre année avant?</b>	<b>Que disait-on l'an dernier?</b>	<b>Que dit-on cette année?</b>
<b>Les revenus des personnes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Baisse d'impôt de 850M\$</li> <li>▶ Hausse du seuil d'imposition nulle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Une baisse d'impôt de 400M\$ à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2000 dont les paramètres seront dévoilés lors du budget 2000-2001</li> <li>▶ Une consultation publique à l'automne 1999 sur la manière de réduire les impôts de 1,3MM\$ à partir de cinq scénarios déjà proposés (<i>Document de consultation</i>, p. 59)</li> <li>▶ Des crédits d'impôt remboursables pour les personnes âgées (70 ans, en perte d'autonomie selon l'évaluation du CLSC) et handicapées qui se procureront des services à domicile avec le chèque emploi-service</li> <li>▶ Une réduction de la cotisation des aînés et des travailleurs et travailleuses autonomes au Fonds des services de santé</li> <li>▶ Un plafond de dépenses admissibles plus élevé pour les frais de garde et pour l'adoption internationale</li> </ul>	
<b>Les revenus des entreprises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Baisse des taxes sur la masse salariale</li> <li>▶ Baisses d'impôt de 300M\$ pour PME en 2001-2002, garanties contre les hausses de taxation, congés fiscaux variés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Avantages fiscaux importants pour les entreprises qui s'installeront dans la zone franche à Mirabel: congé fiscal sur l'impôt, la taxe sur le capital, la contribution au Fonds des services de santé, crédits d'impôt remboursables sur les salaires, l'acquisition de matériel admissible, avec une aide à la construction et à l'installation, exemption d'impôt pour les employés étrangers spécialisés</li> <li>▶ Crédits à l'innovation technologique</li> <li>▶ Avantages fiscaux liés à la mise en place de Carrefours de la nouvelle économie</li> </ul>	

<b>Les revenus du gouvernement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Bonne différence à la hausse entre les prévisions et la réalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Ils ont été meilleurs que prévu dans la dernière année: 1,1MM\$ de revenus fiscaux de plus et 1,6MM\$ de transferts fédéraux de plus. On prévoit aussi 1MM\$ de plus en 1999-2000.</li> </ul>	
<b>Les programmes du gouvernement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Places en garderie, mesures pour l'éducation, les jeunes, avec des stages, investissements dans la culture et les industries culturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ En santé, 700M\$ applicables à l'année 1998-1999 pour payer la dette des établissements, 300M\$ pour stabiliser les services, 747M\$ pour les assurer et les améliorer</li> <li>▶ En éducation, 170M\$ pour améliorer la situation financière des universités, 342M\$ pour préserver et accroître la qualité de l'enseignement et des services, 30M\$ pour l'achat de livres et manuels, 14 M\$ pour l'orientation vers de carrières scientifiques et techniques, 4,5M\$ pour 2350 emplois d'été et stages étudiants</li> <li>▶ À la culture, 46M\$ dans l'année 1998-1999 (organismes artistiques et culturels), 40M\$ (patrimoine religieux), des crédits d'impôt pour la production de spectacles et d'enregistrements</li> </ul>	
<b>L'emploi et l'économie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Une politique d'emploi (série de cahiers), des fonds pour la SGF, Innovatech, Investissement Québec, des mesures sur Montréal (on mise sur marchés financiers), croissance 2,3% prévue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Orientation sur l'économie du savoir misant sur la recherche et sur l'innovation (Innovation Québec, 32M\$, Valorisation-Recherche Québec, 100M\$), sur plusieurs crédits d'impôt visant l'adaptation technologique, et sur des régionalisations et spécialisations de l'expertise par les Carrefours de la nouvelle économie et les centres développés à Québec (Cité de l'optique, Centre national des nouvelles technologies appliquées, secteur des arts et de la culture)</li> <li>▶ Stratégies pour aller chercher une part de marché dans la mondialisation de l'économie: création d'une zone franche à Mirabel pour attirer les entreprises de l'extérieur dans quatre secteurs (logistique, entretien des avions, formation du personnel, manufacturier léger), aide à l'exportation</li> <li>▶ Support habituel aux investissements dont 50 M\$ de plus à Investissement Québec</li> <li>▶ Développement local: léger appui aux CLD (7,5M\$)</li> <li>▶ Percée de 120M\$ dans le domaine du développement durable, principalement en dépollution, réaménagement et recyclage de sites et de matières résiduelles, ainsi que dans l'amélioration des parcs</li> <li>▶ Transports: 35M\$ de plus dans le réseau routier, 3M\$ pour les Compagnies de chemin de fer d'intérêt local et 18M\$ sur cinq ans pour instaurer un réseau cyclable national</li> </ul>	

<b>Les répartitions entre les niveaux de gouvernement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Coupure de 500M\$ aux municipalités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le fédéral a reversé 1,4MMS de plus en 1999 en peréquation (considéré comme une forme de «BS» aux provinces par le ministre des Finances), mais a changé sa méthode courante de redistribution entre les provinces en revenant à un pro-rata de la population</li> <li>▶ Les montants supplémentaires reçus du fédéral cette année sont utilisés avec les autres revenus fiscaux qui ont été meilleurs pour atteindre le déficit zéro et pour réduire les dettes des établissements de santé et d'éducation</li> </ul>	
<b>Le paiement de la dette</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 7,2MM\$ pour le service de la dette</li> <li>▶ «On n'emprunte plus pour payer l'épicerie!»</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 7,6MM\$ prévus pour le service de la dette</li> </ul>	
<b>L'équilibre du budget (surplus ou déficit)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Déficit prévu, objectif d'éliminer le déficit en 1999-2000</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Déficit zéro atteint un an plus tôt, donc dans l'année 1998-1999, budget 1999-2000 à zéro</li> <li>▶ La stratégie pour utiliser les surplus : réductions d'impôt</li> </ul>	

#### 4. Faire maintenant un petit rappel sur le budget fédéral de cette année (28 février 2000).

Reprenons la même grille. **Comment le budget fédéral a-t-il eu un impact sur :**

**Les revenus des personnes?** Indexation des tables d'impôt, baisses d'impôt de 39,5 MM\$ sur cinq ans, hausse de exemption de base et des seuils d'imposition. Baisse du taux intermédiaire d'imposition de 26% à 24%. Rien pour les personnes trop pauvres pour payer des impôts, avantages pour les personnes à revenu moyen ou élevé. Baisse de 14,8 MM\$ des cotisations à l'assurance-emploi sans amélioration de couverture. Plafond des RÉER haussé, portion des RÉER qu'on peut investir à l'étranger haussée. Hausse de la prestation fiscale pour enfants à 2400 (1<sup>er</sup>) et 2200 (suivant) sur 5 ans sans garantie que le Québec ne le récupèrera pas.

**Les revenus des entreprises?** Baisse progressive du taux d'impôt de 28% à 21% applicable plus vite pour les petites entreprises. Baisse des gains en capital imposables de 75% à 66%. Report possible en réinvestissement non imposable de 500 000\$ des gains. Baisse des cotisations à l'assurance-emploi. Objectif ? Encourager l'innovation, la compétitivité, la prise de risque. Résultat ? Obligations fiscales des entreprises substantiellement diminuées.

**Les revenus du gouvernement ?** Prévus 162 MM\$ en hausse de 2 MM\$, et de 168 MM\$ en 2001-2002, en hausse de 6 MM\$.

**Les programmes?** Dépenses prévues de 116 MM\$ en hausse de 500 M\$, i.e. 4 MM\$ que le niveau de 1995. Plus d'argent pour l'armée, 2,3 MM\$, et pour la police. Plus d'argent pour la recherche, 2 MM\$. Un nouveau programme d'infrastructures assez flou, pour 2,6 MM\$ sur 6 ans. Rien de consistant en santé, éducation, sécurité du revenu, logement social.

**L'emploi et l'économie?** On mise sur l'innovation technologique pour 4,1 MM\$, avec des recherches de pointe sur le génome humain, les changements climatiques, l'environnement. Un peu d'argent pour les petites communautés, pour les agriculteurs.

**Les répartitions entre gouvernements?** Petit bonus non récurrent de 2,5 MM\$ sur 5 ans. Les transferts en santé et éducation n'ont pas bougé en dix ans à environ 30 MM\$ alors que les dépenses de santé des provinces sont passées de 48 MM\$ à 68 MM\$. Les transferts aux programmes sociaux ont baissé pendant la même période de 18,8 MM\$ à 15,5 MM\$ avec comme objectif 12,5 MM\$ après 2004. Toujours pas moyen de s'entendre sur le retrait du Québec avec compensation du régime fédéral des allocations de maternité (50% des femmes non admissibles à un revenu remplacé à 55%) pour mettre en place son projet de programme de congé parental à la naissance.

**Le paiement de la dette?** Rien de précis, mais diminution du % dette/PIB qui passe de 61,1% à 57,8% en 2000-2001 et à 55,2% en 2001-2002, avec comme objectif de la ramener à 50% d'ici 5 ans. La dette étant de 576 MM\$ et son coût restant stable autour de 42 MM\$.

**L'équilibre du budget?** Surplus de 4 MM\$ en 2000-2001, et 3 MM\$ de réserves, et de 5 MM\$ en 2001-2002.

#### 5. Ceci étant vu, c'est maintenant à vous de vous faire une opinion.

Reprenons les questions du début.

**À qui ce budget profite-t-il principalement?**

**Est-ce que ce budget réduit la pauvreté ? Les écarts entre riches et pauvres? L'exclusion? Comment?**

**Ce budget corrige-t-il des injustices? Comment? Crée-t-il des injustices? Comment?**

**Nous fait-il avancer ou reculer comme société? Comment?**

Tirez vos conclusions.

Québec, le 11 mars 2000